

Bâtir une offre de soins de premier recours pour les plus vulnérables en consolidant le système de gradation des soins en lien avec les hôpitaux.

L'insuffisance en matière d'offre de soins de premier recours, notamment dans les quartiers de la politique de la Ville, conduit à des reports de charges qui se traduisent par des pertes de chances des personnes concernées et un accroissement des tensions sur l'hôpital.

Les constats

- **86%** des QPV sans aucune structure de soins coordonnés (centre ou maison de santé).
- **54%** des QPV identifiés comme zones sous-denses en médecins généralistes.
- **40%** des habitants de QPV ont renoncé à des soins pour raison financière (contre 25% en population générale).
- **13 ans** d'écart d'espérance de vie entre les 5% les plus modestes et les 5% les plus aisés.

Outre les conséquences pour les personnes concernées, cette insuffisance de l'offre de premier recours pèse sur les hôpitaux. La défaillance du système de gradation des soins conduit ainsi à des reports de charge à l'hôpital, notamment aux urgences, avec des prises en charge qui auraient pu plus précocement être traitées en Ville ou, dans une articulation Ville-hôpital plus pertinente.

L'accès aux soins constitue l'un des enjeux les plus aigus de justice sociale dans les quartiers prioritaires de la Ville. Alors que les besoins de santé y sont supérieurs à la moyenne nationale, l'offre de soins de proximité y est insuffisante, avec **des conséquences dramatiques en termes de pertes de chances pour les habitants :**

- Les taux de mortalité fœtale et néonatale, de prématuré, de petits poids à la naissance et de surpoids en grande section maternelle sont supérieurs.
- La prévalence du diabète de type 2, des maladies cardiovasculaires et respiratoires et des troubles dépressifs y est significativement supérieure à la moyenne.

Ce défaut de gradation des soins constitue également un coût annuel pour les finances hospitalières estimées entre estimé entre 3,5 et 5,5 milliards d'euros (source : DREES)

Yci santé développe une offre de proximité destinée à garantir le bon fonctionnement de la gradation des soins à l'échelle des bassins de vie :

- Yci Santé est une société à mission, créée fin 2024, issue d'un partenariat noué depuis 2022 entre des institutions publiques que les collectivités connaissent (CDC, ANRU, FNCS, FNMF) et auxquelles elles font confiance et des bailleurs privés (Méridiam). Le modèle exclut tout objectif de cession ou de valorisation immobilière.
- Face à la désertification médicale qui frappe les QPV, Yci Santé porté un modèle inédit levant le principal frein à l'implantation durable de centres de santé puisqu'elle assume le financement et l'ingénierie du portage immobilier. Ce modèle permet aux collectivités de de créer ou maintenir une offre de premier recours complète, stable, accessible à tous sans dépenses d'investissement pour la collectivité.
- L'entretien courant et les gros travaux restant intégralement à la charge d'Yci Santé permettant au gestionnaire, qu'il s'agisse d'un hôpital, d'un mutualiste, d'une association ou de la commune, de se concentrer intégralement sur le projet de santé.

Pour un hôpital, cela signifie donc une absence de coûts d'investissement et d'entretien.

A l'instar de la FHF, Yci santé est convaincu que les centres de santé hospitaliers constituent une réponse pertinente au défi de l'accès aux soins et une modalité d'incarnation du virage préventif :

Les centres de santé portés par les hôpitaux constituent une innovation au service de l'intérêt général présentant des avantages pour l'ensemble des parties concernées.

- Une prise en charge accessible pour le patient, offrant la garantie d'une prise en charge de qualité et de proximité, accessible en secteur 1, et, le cas échéant, coordonné en lien étroit avec l'hôpital ;
- Une plus grande efficience pour le système hospitalier, incarnant le virage préventif via une modalité de prise en charge amont de nature à soulager les tensions en matière de soins non programmées ;
- Un facteur d'attractivité pour les professionnels du système de santé, avec la possibilité d'offrir un mode d'exercice coordonné avec l'hôpital (échanges interprofessionnels, accès à la recherche, adressage des patients,...).

Intégrer un centre de santé à la stratégie d'un établissement hospitalier permet donc de renforcer la complémentarité ville/hôpital, de fluidifier les parcours de soins, d'optimiser la gestion des ressources hospitalière, le tout au service d'une meilleure prise en charge des populations.



Exemples de projets de centres de santé déjà réalisés ou en développement en lien avec des centres hospitaliers



Marseille (13)

REPRISE ET RÉNOVATION DE CENTRE DE SANTÉ AVEC L'APHM

- Reprise d'un centre de santé mutualiste de 450 m² dans le 1er arrondissement



Marseille (13)

CRÉATION D'UN CENTRE DE SANTÉ AVEC L'APHM

- Création d'un grand équipement de proximité de 3000 m² dans le 15ème arrondissement



Melle (79)

RÉHABLITATION AVEC CHANGEMENT D'USAGE

- Création d'un centre de santé de 1200 m² dans une ville

L'alliance de partenaires solides et engagés sur le long terme :

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine · FRANCE 2030 · Meridiam for people and the planet · MUTUALITÉ FRANÇAISE · fncs · BANQUE des TERRITOIRES

Contact

Sophie Rosso
Directrice Générale de Yci Santé
sophie@yci-santé.fr
06 99 81 28 33



Farida Belkhir
Directrice Générale Adjointe
farida@yci-sante.fr
06 47 98 90 74

